

ACTION URGENTE

ANGOLA. 15 MILITANTS TOUJOURS DÉTENUS, DONT UN DANS UN ÉTAT CRITIQUE

Quinze jeunes militants angolais sont toujours détenus en Angola. Certains ont entamé une grève de la faim le 20 septembre pour protester contre leur détention illégale. Luaty Beirão poursuit sa grève et son état de santé se détériore. Nelson Dibango a rejoint le mouvement le 9 octobre.

Les **15 jeunes militants** ont été arrêtés et placés en détention par les forces de sécurité angolaises entre le 20 et le 24 juin à Luanda. Ils avaient participé à une réunion pacifique qui avait été l'occasion de débattre de préoccupations liées à la politique et à la gouvernance sous le mandat du président José Eduardo dos Santos. Inculpés le 16 septembre de préparation d'une rébellion et de tentative de coup d'État, ils n'en ont été informés officiellement que le 5 octobre. Ils ont donc été maintenus en détention provisoire sans inculpation au-delà des 90 jours qu'autorise la loi. Ils sont accusés d'infractions portant atteinte à la sûreté de l'État, qui sont passibles de trois ans d'emprisonnement ou d'une amende correspondante.

Ils ont entamé une grève de la faim le 20 septembre pour protester contre leur détention illégale.

La plupart d'entre eux y ont mis un terme au bout de quelques jours mais **Luaty Beirão** la poursuit. Depuis trois semaines, il se borne à ingérer de l'eau mélangée à du sel et du sucre que lui fournit sa famille. Son état de santé se détériore et il a du mal à boire et à marcher. Selon sa famille, il a été admis à l'hôpital pénitentiaire de São Paulo le 9 octobre mais n'a accepté qu'une perfusion de solution saline le 11 octobre. **Nelson Dibango**, un autre des 15 militants, s'est joint aux grévistes de la faim le 9 octobre.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en portugais, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à libérer les 15 jeunes militants immédiatement et sans condition car il s'agit de prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits ;
- demandez-leur de veiller à ce que, en attendant la libération de Luaty Beirão et de Nelson Dibango, qui observent une grève de la faim, ces personnes puissent bénéficier de soins médicaux prodigués par un professionnel qualifié, dans le respect de leurs souhaits et conformément à l'éthique médicale, notamment aux principes de confidentialité, d'autonomie et de consentement éclairé ;
- engagez-les à mettre fin aux arrestations arbitraires, au harcèlement et aux manœuvres d'intimidation visant des militants, et à faire respecter les droits aux libertés d'association, de réunion et d'expression.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 23 NOVEMBRE 2015 À :

Ministre de la Justice et des Droits

humains

Rui Jorge Carneiro Mangureira
Ministry of Justice and Human Rights
Rua 17 Setembro, No. 32
CP 1986

Luanda, Angola

Formule d'appel : *A sua Excelência, /
Monsieur le Ministre,*

Procureur général

João Maria Moreira de Sousa
Office of the General Prosecutor
Rua 17 Setembro
Largo do Amor, Vila Alice
Luanda, Angola

Formule d'appel : *Exmo. Dr., /
Monsieur le Procureur,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Angola dans votre pays (adresse/s à compléter) :
Name Address 1 Address 2 Address 3 fax Fax number courriel Email address formule d'appel Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 143/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr12/2295/2015/fr/>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ANGOLA. 15 MILITANTS TOUJOURS DÉTENUS, DONT UN DANS UN ÉTAT CRITIQUE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les autorités angolaises ont pour habitude de réprimer la dissidence, souvent avec violence. Amnesty International a montré que les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique avaient été restreints illégalement en Angola dans son rapport (en anglais) intitulé *Punishing Dissent: Suppression of Freedom of Association and Assembly in Angola* (<https://www.amnesty.org/en/documents/AFR12/004/2014/en/>).

Plusieurs détracteurs du gouvernement du président José Eduardo dos Santos ont été victimes de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires, de détentions arbitraires et d'actes de torture. Bien que la liberté d'expression et de réunion pacifique soit clairement inscrite dans la Constitution angolaise et dans plusieurs traités internationaux auxquels l'Angola est partie, ce droit continue d'être bafoué fréquemment.

Les militantes angolaises Laurinda Gouveia et Rosa Conde ont aussi été inculpées le 16 septembre, aux côtés des 15 jeunes militants, mais ne sont pas en détention.

Le 11 octobre, des personnes soutenant Luaty Beirão et les autres militants ont organisé une veillée à l'église Sagrada Família de Luanda, la capitale. Les participants ont relaté que des policiers étaient arrivés, munis de pistolets, de canons à eau et de chiens. Afin d'éviter tout affrontement, les organisateurs ont décidé de mettre fin à la veillée.

Noms : Henrique Luaty da Silva Beirão, Manuel Chivonde (Nito Alves), Nuno Álvaro Dala, Afonso Mahenda Matias (Mbanza Hanza), Nelson Dibango Mendes dos Santos, Hitler Jessy Chivonde (Hitler Samussuko), Albano Evaristo Bingocabingo, Sedrick Domingos de Carvalho, Fernando António Tomás (Nicolas o Radical), Arante Kivuvu Italiano Lopes, Benedito Jeremias, José Gomes Hata (Cheick Hata), Inocência António de Brito, Osvaldo Sérgio Correia Caholo et Domingos da Cruz

Hommes

Action complémentaire sur l'AU 143/15, AFR 12/2632/2015, 12 octobre 2015